

ЎЗБЕКИСТОН РЕСПУБЛИКАСИ ОЛИЙ ВА ЎРТА МАХСУС
ТАЪЛИМ ВАЗИРЛИГИ

ЎЗБЕКИСТОН ДАВЛАТ ЖАҲОН ТИЛЛАРИ УНИВЕРСИТЕТИ

ФРАНЦУЗ ФИЛОЛОГИЯСИ ФАКУЛЬТЕТИ

Туранов Жасур Холдор ўғли

КУРС ИШИ

**Француз тилидаги предлогларнинг лингвистик
хусусиятлари ва уларни ўзбек тилига таржима
қилиш масалалари**

Тошкент – 2011

CHAPITRE I. LES PREPOSITIONS COMME LA CATEGORIE GRAMMATICALE

1.1. La nature linguistique des prépositions

La préposition est une partie du discours invariable qui appartient à la catégorique générale des mots de relation. Comme les conjonctions de coordination et de subordination, elle sert à relier des termes pour les intégrer dans une construction plus vaste. Ainsi la préposition de relie le groupe nominal la voisine au nom chat pour faire du premier le complément du second à l'intérieur du groupe nominal le chat de la voisine. Qu'elles soient ou non porteuses d'un sens identifiable à travers la diversité de leurs emplois, les prépositions contribuent à l'établissement de relations sémantiques entre les termes qu'elles relient. Comme tous les mots ou morphèmes grammaticaux, elles constituent un paradigme synchroniquement clos à l'intérieur duquel s'opposent des formes simples ou complexes (les locutions prépositionnelles), primaires ou empruntées par conversion à d'autres catégories grammaticales.[5.368-369]

C. de Boer a été un des premiers à émettre l'opinion qu'il existe dans la langue française des prépositions complètement dépourvues de tout sens et ne servant que d'outils grammaticaux.

Le rôle des prépositions vides de signification propre serait d'unir les compléments aux verbes par lesquels ils doivent être régis. Selon la terminologie de C. de Boer,, ces prépositions sont « vides » ou plutôt « écrasées » entre le verbe et son complément. Les prépositions à et de le sont au plus haut degré. Elles jouent dans une phrase, poursuit de C. de Boer, le même rôle que les désinences casuelles de substantifs dans les langues qui possèdent une déclinaison.

Plusieurs autres linguistes ont fait des recherches dans la domaine des prépositions dans le but de définir d'une manière plus ou moins probante 1)

leur nature linguistique, 2) leur valeur grammaticale, 3) la fonction qu'elles remplissent dans la langue. [6.365]

En ce qui concerne la nature des prépositions, nous croyons être en droit d'affirmer qu'elles sont entièrement dénuées de toute valeur lexicale. Par valeur lexicale nous comprenons, en général, l'aptitude du mot à nommer une notion ou un objet du monde réel. La préposition ne possède pas. Sa tâche n'est que d'exprimer les rapports existant entre les notions et les objets, exprimés dans la phrase par des termes significatifs. C'est sa valeur grammaticale. Il en découle sa question qui consiste en ce que la préposition sert à réunir les termes dépendants aux termes régissant. La nature grammaticale des prépositions définit leur fonction dans la langue. En exprimant les rapports de dépendance, les prépositions se rencontrent en quelque sorte avec les désinences casuelles qui remplissent une fonction analogue dans les langues disposant d'une déclinaison. Cette affinité fonctionnelle provoquait parfois une identification complète des prépositions avec les cas. Or, cette opinion est erronée. Bien que les fonctions remplies par les unes et par les autres soient très proches, elles ne sont aucunement identiques. Les valeurs des prépositions et celles des cas ne coïncident que partiellement.

Comme une préposition exprime tel ou tel rapport entre des mots significatifs, sa valeur propre ne peut pas être étudiée séparément. La valeur intrinsèque de la préposition coïncide avec sa fonction dans le discours et partant elle est de nature syntaxique. N'oubliez pas que la destination des prépositions est : **1) de lier, 2) de subordonner, 3) d'exprimer le caractère** des rapports entre les termes à réunir.

Comme ces trois points constituent justement de valeur intrinsèque d'une préposition, on voit clairement que cette valeur n'est pas de nature lexicale. L'absence d'une valeur lexicale est indépendante empêche la préposition de figurer dans une phrase comme un terme à part. Une préposition ne peut pas continuer le contenu d'un énoncé. Cela ne veux pas

dire que la préposition ne puisse pas remplir d'une manière nette et précise sa fonction propre : indiquer les rapports entre les termes significatifs de la phrase. La valeur de la préposition ne reste pas indifférente à la signification des mots qu'elle réunit. La même signification définit pour ces mots la possibilité d'être réunis, d'entrer dans des rapports déterminés. Et ce sont justement ces rapports qui vont être exprimés par une préposition.

Par exemple, le verbe se trouver, en vertu même de sa signification, peut et doit avoir auprès de lui une préposition à valeur locale. Un objet quelconque peut se trouver **dans, sur, sous, près, devant, derrière**, etc. un autre objet ou un endroit.

Même si ce verbe est employé au sens figuré, le sens figuré de la préposition reste local :

Cet enfant se trouve sur la bonne voie. [6.365-366]

Le degré d'importance d'un terme de la phrase correspond à la place que la notion exprimée occupe dans l'énoncé. Or, tous les mots constituant une phrase ne peuvent pas être équivalents. Les uns expriment les notions principales formant l'énoncé, les autres les notions qui en dépendent. Les premiers sont les termes régissants, les seconds représentent les termes régis.

Les compléments représentant les personnes et les objets, qui se trouvent dans la sphère de l'action, mais n'en sont pas touchés directement, s'unissent aux verbes qui les régissent à l'aide de prépositions.

Les rapports possibles entre le terme régissant et le terme régi comportant toute une gamme de nuances différentes. Elle commence par les rapports les plus concrets, les rapports locaux, pour aboutir aux relations les plus abstraites, logiques qui consistent en concepts abstraits de dépendance, tels que cause, appartenance, suite, destination, etc. Au-delà de la sphère logique des relations de ce genre commencent les liens purement grammaticaux qui n'expriment que la dépendance grammaticale et ne reflètent aucune relation logique, par exemple : je commence mon travail, je commence à travailler.

Ce rapport abstrait est caractéristique surtout au verbe et à l'infinitif qui en dépend et lui sert de complément. Dans ce cas la préposition peut prendre toute sa signification propre et ne devenir qu'un signe grammatical de liaison.

Les prépositions qui se prêtent surtout à cet emploi sont à et de. La valeur sémantique d'origine de ces deux prépositions était diamétralement opposée. L'une – à – désignait la direction vers un point, l'autre – de – l'éloignement d'un point. Dans certains emplois, elles sont devenues à tel point abstraites qu'il ne reste plus rien de leur signification primordiale. Ainsi elles sont devenues interchangeables et peuvent quelquefois s'employer indifféremment avec les mêmes verbes : cf. je commence à comprendre, je commence de comprendre.

Toutefois, cela ne concerne que ces deux prépositions – à et de – qui sont devenues dans certains emplois de véritable instruments grammaticaux.
[6.362-363]

1.2. Les problèmes de la classification des prépositions

Comme on sert des prépositions pour marquer les liens unissant les termes d'une phrase, on pourrait classer ces prépositions en partant du caractère des rapports qu'elles expriment.

Ce classement contiendra trois groupes de prépositions qui se répartiront selon les rapports désignés.

1. Les rapports de caractère concret - locaux et temporels : Les étudiants se trouvent dans une salle.

Le jeune homme sort de sa demeure et se dirige vers la station du métro. Je me suis couché après votre départ.

2. Les relations purement logiques, abstraites :

Cet homme pense toujours à sa famille.

Les savants discutent sur des thèmes passionnants.

Il va sans dire que ces rapports sont plus naturels là où le verbe désigne une action abstraite, par exemple une processus mental.

3. Les prépositions servant à réunir deux termes de la phrase peuvent n'exprimer aucun rapport réel. Elles peuvent être employées dans le seul but d'unir ces termes dans la phrase et de les subordonner l'un à l'autre, le terme régi au terme régissant. C'est une fonction purement grammaticale où les prépositions agissent comme de véritables instruments de subordination. Dans ce cas, les prépositions n'effectuent que la réction, c'est-à-dire la réunion et la subordination des termes de la phrase :

Je commence à (de) m'ennuyer.

En étudiant la nature et l'emploi des prépositions, il faut prendre en considération les circonstances suivantes :

1. Les prépositions désignent des rapports différents, et cela veut dire qu'elles possèdent diverses valeurs sémantiques, à commencer par les valeurs les plus concrètes en allant jusqu'aux plus abstraites.

2. Ce que nous pouvons nommer valeur sémantique d'une préposition est en même temps le rapport qui unit tels ou tels membres de la phrase.

3. La valeur sémantique d'une préposition ne se fait pas sentir en dehors de la construction impliquant les termes qu'elle sert à réunir.

4. La valeur sémantique des prépositions diffère complètement de ce que ce terme signifie par rapport aux mots significatifs, c'est-à-dire aux mots qui sont susceptibles de nommer les notions et les faits du monde réel.

5. Les prépositions servent à unir et à subordonner les termes de la phrase les uns aux autres. Cette fonction constitue leur seule raison d'être et définit leur nature grammaticale.[6.363-364]

Pour que la force subordonnante d'une préposition se déclenche, il est indispensable que l'énoncé soit formé au moins de deux idées de différente importance. L'une, la principale, ressemble autour d'elle les idées d'importance secondaire qui la précisent, l'étendent et l'enrichissent. Les compléments directs jouent ce rôle auprès des verbes transitifs. Les

compléments prépositionnels se groupent autour des verbes intransitifs. Les substantifs possèdent leurs compléments de nom, etc. [6.363-364]

Le fait que la place des prépositions qui accompagnent les compléments des verbes se trouve entre le verbe et le complément a servi de motif à certains linguistes pour affirmer que les prépositions lient ces deux termes, à d'autres – qu'elles les séparent.

Les valeurs des prépositions interposées dans des constructions verbales se disposent sur une échelle sémantique. Comme les prépositions n'expriment que des rapports, l'importance de leur force sémantique dépend de la valeur plus ou moins concrète du rapport entre les deux termes qu'elle unit.

Par exemple, quand la préposition sur exprime un rapport local, elle garde intacte toute sa valeur sémantique : Ce livre est sur la table.

Employée dans une autre phrase, avec d'autres mots, la même préposition peut exprimer des relations dont la nature est purement abstraite :

Le pauvre homme méditait longtemps sur ce problème.

Dans des cas pareils, la présence d'une préposition qui lie le verbe à son complément n'ajoute rien du point de vue de signification aux termes qu'elle réunit. En effet, le rapport entre le verbe méditer et son complément problème, réunis à l'aide de la préposition sur, est très proche de celui entre le verbe mûrir et son complément dans :

Il mûrissait longuement son projet.

Le rapport entre les deux premiers termes est exprimé par la préposition sur : entre les deux derniers il est exprimé pour ainsi dire négativement par l'absence de préposition.

Le rôle sémantique minime de la préposition dans des cas semblables a fait penser qu'elle n'est autre qu'un instrument purement grammatical ne servant qu'à unir les divers termes de la parole.

La préposition n'est jamais immotivée dans ses relations avec un verbe. Elle donne l'impression de l'être quelquefois dans les locutions figées

prépositionnelles. Mais cette immotivisation apparente trouve toujours une explication historique, par exemple : à son corps défendant. Au point de vue de l'histoire, c'est une construction avec un gérondif auprès duquel la préposition à exprimant le but est toute naturelle : à son corps défendant = pour défendre son corps.

Puisque le rapport exprimé par une préposition dépend des éléments constituant la phrase, il est évident que la préposition peut avoir toute une série de valeurs particulières. Certes, toutes ces valeurs possèdent des traits communs. L'ensemble de ces valeurs particulières établit la caractéristique de la préposition qui permet de la distinguer des autres prépositions.

Ainsi, les valeurs particulières de la préposition de sont:

le point de départ: Je pars de la ville;

l'origine: Cet homme provient d'un pays lointain;

l'appartenance: C'est le chien de mon frère;

le prélèvement: Elle a choisi l'une des fleurs;

une partie: Le matin je prends du café;

enfin, la préposition de sert d'instrument pour lier et subordonner sans indiquer le caractère du rapport entre les termes liés:

Je refuse de comprendre ce que vous me dites. [6.367]

Mais si on peut déceler les multiples valeurs particulières d'une préposition, peut-être est-il possible de les embrasser toutes dans une seule valeur générale? Plusieurs tentatives ont été faites dans ce but et elles continuent de nos jours. Jusqu'ici elles n'ont pas abouti à un résultat satisfaisant.

Le plus souvent on a cherché à faire remonter toutes les valeurs d'une préposition à une valeur fondamentale locale. Toutefois, cette valeur s'avère n'être pas générale, mais seulement primordiale. Ainsi, la valeur première de la préposition de était celle d'éloignement. Ce fait est connu d'après les anciennes langues indo-européennes qui, elles aussi, possèdent cette

préposition. De ces langues, elle est venue dans la langue latine, et les langues romanes en ont hérité.

La valeur locale, quoiqu'elle puisse expliquer plusieurs valeurs modernes d'une préposition, ne constitue point sa valeur générale. Parmi les tentatives les plus conséquentes de trouver la valeur générale des prépositions, il faut citer celle d'un savant danois, V.Brendal. D'ailleurs, ce dernier non plus n'a pas réussi à résoudre de façon plus ou moins probante le problème scientifique des prépositions.

V.Brondal représente les valeurs de toutes les prépositions des langues indo-européennes par des formules mathématiques. En négligeant leur nature grammaticale, l'auteur les étudie sans faire attention à leur milieu linguistique, bien que la valeur des prépositions ne se réalise qu'en interactions des termes régissant et des termes régis qu'elles relient. La valeur d'une préposition n'est pas une valeur indépendante quelconque, mais seulement celle qui est déterminée par les signes lexicaux parmi lesquels elle entre en fonction. Or, une préposition ne peut pas avoir de valeur générale, ni de valeur unique. La valeur d'une préposition se compose de toutes les valeurs particulières qu'elle exprime dans le discours.

On cherche quelquefois à rendre la valeur d'une préposition en la traduisant dans une autre langue. C'est un procédé très défectueux puisque leurs valeurs dans les diverses langues ne coïncident jamais entièrement. Pour terminer nos délibérations à propos de la valeur linguistique des prépositions, nous voudrions passer brièvement en revue les opinions les plus intéressantes des romanistes contemporains sur la nature des prépositions françaises. Le livre cite plus haut de C. de Boer occupe une place importante. Il traite de la nature et de la fonction de certaines prépositions en français et en italien. Nous nous arrêterons donc à la partie consacrée aux prépositions françaises.

C. de Boer traite certaines prépositions de mots «vides», «écrasés», ayant perdu toute valeur propre et devenues de simples outils grammaticaux, identiques par leur rôle dans la langue aux désinences casuelles. Son livre,

exprimant un point de vue clair et catégorique, a provoqué maintes répercussions dans le monde scientifique. Dans la plupart des cas, on admet la position de C. de Boer en la précisant ou en l'atténuant quelque peu. D'ailleurs, le point de vue sur les prépositions les interprétant comme des mots servant d'outils grammaticaux soumis à une servitude grammaticale n'est pas tellement nouveau.

L'opinion de C. de Boer peut être résumée comme suit: l'auteur définit la préposition comme «... une particule qui relie et subordonne à une autre partie de la phrase: un nomen ou construction nominale, un pronomen, un infinitif, un adverbe, une construction ou phrases adverbiales — à moins qu'il n'y ait ellipse du verbe». Ainsi, la préposition «relie en subordonnant». Les prépositions françaises, selon C. de Boer, peuvent être reparties en trois **groupes d'après leurs fonctions:**

les prépositions écrasées;

les prépositions introductrices subordonnantes et

les prépositions fin de mob. [6.368]

Celles du premier groupe sont totalement vides de sens et apparaissent comme écrasées entre les termes régissants et les termes régis. Elles ne servent que de lien syntaxique entre eux. C'est surtout l'infinitif, jouant le rôle de complément, qui est accompagné d'une préposition écrasée: Je commence à (de) travailler. Les prépositions sont aussi écrasées dans la construction dite de double accusatif: traiter quelqu'un d'ami, comme auprès des locutions impersonnelles: Il est inutile de lui parler, ou avec l'infinitif historique: Et les grenouilles de sauter !

Remplissant la fonction d'introductrices subordonnantes, les prépositions sont vides, mais elles ne sont pas écrasées, dit C. de Boer. Elles servent à introduire la partie de la phrase qui constitue une proposition à part et assez indépendante: Pour un bardit, en voilà un fameux. Cf. Il tomba pour ne plus se relever.

Dans cette fonction, la préposition est caractérisée par le fait qu'elle est vide de sens propre, qu'elle relie, qu'elle subordonne et, de plus, qu'elle introduit.

Le troisième groupe contient les prépositions dénommées par C. de Boer «fin de mot». Ce sont celles qui font un avec le verbe au point de vue sémantique; par exemple, passer pour, compter sur, servir de, répondre de, etc. L'auteur divise également les prépositions en trois groupes, d'après leur nature:

- les prépositions casuelles;**
- les prépositions semi-casuelles;**
- les prépositions non-casuelles.**

Voici les raisons de cette tripartition:

La seule fonction des prépositions dites «casuelles» est de marquer les mêmes rapports que ceux exprimés par les désinences casuelles des langues possédant une déclinaison. Ce sont à et de. Les prépositions semi-casuelles ont pour fonction de préciser le cas sans rien y ajouter de non-casuel. Ce sont les prépositions par, pour, en, avec. Enfin, viennent les prépositions non-casuelles, vers, sans, autour de, derrière, malgré, etc. qui, même indiquant un rapport casuel, ont un sens beaucoup plus large et plus concret.

De cette façon, C. de Boer avance deux idées: 1) les prépositions peuvent être vides de toute signification et ne représenter que des outils grammaticaux; 2) elles peuvent coïncider au point de vue de la fonction avec les désinences casuelles, donc ne représenter que celles-ci. Il nous semble que la première assertion pourrait être admise, toutefois à une condition, et notamment, si sous le terme «signification», nous ne comprenions que la signification concrète. En effet, les prépositions employées dans le sens figure perdent peu à peu leurs nuances concrètes et deviennent, pour ainsi dire, vidées de leur sens concret. Devenues abstraites, ces prépositions commencent à exprimer toute une gamme de relations entre les termes

qu'elles réunissent. Plus la préposition est abstraite, plus large et moins précise devient sa valeur.

Quant à la seconde assertion de C. de Boer, il nous semble tout a fait impossible d'admettre qu'elle soit exacte. Nous avons déjà dit que les valeurs propres aux cas et aux prépositions ne sont nullement identiques, bien que très proches parfois. En fait, si la préposition de correspond souvent a l'ablatif, elle correspond dans d'autres cas au génitif. Par contre, au datif latin correspondent trois prépositions franchises: à, vers et chez. Au point de vue de la nature linguistique, les désinences et les prépositions ne peuvent pas être identifiées non plus: les premières appartiennent a la morphologie; les secondes forment une partie du discours particulière et sont destinées par la syntaxe a lier et a subordonner, si on veut se servir de l'expression de C. de Boer.

Les formes casuelles et les prépositions doivent être envisagées comme des signes linguistiques de nature différente, mais dont les valeurs et les fonctions coïncident partiellement, dans certains cas, bien que ces signes linguistiques ne soient nullement identiques.

Non moins intéressante est l'opinion de G. Gougenheim exposée dans la revue française «Le Français moderne». L'attention de l'auteur est surtout attirée par les prépositions à et de. Il souligne le caractère ponctuel de à en ajoutant que sa fonction principale est de désigner le lieu envisage comme un point dans l'espace sans considération de surface ni de volume.[6.370]

La ponctualité, qui constitue le caractère principal de la préposition à, peut être statique ou dynamique. La valeur dynamique apparaît dans les cas où la préposition à est employée pour marquer le point d'application ou d'agression, par exemple, toucher à un objet, viser à la gloire, etc. Trouvant toujours une explication logique de l'emploi de la préposition à, l'auteur en tire la conclusion qu'il est impossible de l'envisager comme vide.

Quant à la préposition de, l'auteur constate que ses principaux emplois remontent aux idées d'origine, de provenance, d'éloignement, qui étaient exprimées par la préposition latine de.

A la base de la valeur du partitif on trouverait aussi l'idée d'origine, de prélèvement. Mais actuellement cette idée s'est estompée et la préposition de est devenue un simple article de matière:du pain, de la farine, de l'eau. Or, la fonction de l'article étant purement formelle, elle n'a plus rien à faire avec la valeur primordiale de la préposition. La même notion de point de départ largement conçue se retrouve dans des expressions telles que faire quelque chose de manière quelconque, dans mourir de maladie, manger de ces pommes, etc. Néanmoins, G. Gougenheim reconnaît qu'il y a des cas où la préposition de se trouve dénuée de sa valeur intrinsèque. Elle perd alors sa nature prépositive. Cette dénaturation a lieu auprès des infinitifs: craindre de sortir, il convient de parler, de la voir éplorée me déchire le coeur, je trouve bon de m'arrêter, etc. Dans ces cas, dit l'auteur, la préposition de perd sa valeur propre et devient vide. Il y a des cas, constate G. Gougenheim, où a et de sont interchangeable. L'emploi de l'un ou de l'autre n'implique qu'une petite nuance stylistique. L'auteur trouve plus indiqué de dire: commencer à faire qch, que commencer de faire qch, tâcher de faire qch, que tâcher a faire qch, s'efforcer de faire qch, que s'efforcer a faire qch, bien qu'en principe toutes ces constructions soient admissibles. En somme, G. Gougenheim reconnaît trois aspects de la préposition de: de possédant une valeur intrinsèque qui remonte à l'idée d'origine, de point de départ, de prélèvement; de ayant une valeur purement grammatical alors qu'elle sert d'indice à l'infinitif ou introduit un complément de nom; de équivalant à un article de matière, même à un article indéfini ou à un article négatif. De cette façon, G. Gougenheim admet la possibilité d'envisager la préposition de comme vidée de sa valeur propre et devenue outil grammatical dans certains emplois. Ce point de vue correspond à la réalité de la langue franchise de nos jours. Le complément d'objet indirect (c.o.i.) est introduit par diverses

prépositions : à: penser à l'avenir / obéir à la loi / appartenir à la classe dirigeante / aller à l'étranger, etc; de : profiter de l'occasion / tenir de son père / sortir de l'ordinaire / changer de chemise, etc.; avec : jouer avec le feu / danser avec sa femme, etc.; après : courir après les honneurs; autour : tourner autour de la place / s'enrouler autour du cou, etc.chez : habiter / loger chez ses parents, etc. ;

contre : s 'écraser contre un arbre / lutter contre l'insécurité / bitter contre un obstacle, etc.;en : partir en vacances / monter en voiture / vivre en France, etc.; par : passer par (= traverser) de rudes épreuves, etc.; pour : voter pour le candidat de l'opposition / compter pour du beurre / partir pour l'Angleterre, etc.;

sur : compter sur son charme / sauter sur l'occasion / tomber sur un ami, etc.

vers : s'avancer vers la tribune / se tourner vers le public, etc.[5.222-223]

L'identification du c.o.i. est d'autant plus délicate que la plupart des compléments circonstanciels sont aussi introduits par une préposition. On appliquera donc (a l'envers) les différents critères qui permettent de reconnaître ces derniers comme des constituants périphériques de la phrase, et donc extérieurs au groupe verbal. Le critère décisif reste l'existence d'un double rapport de dépendance avec le verbe :

rappor t sémantique, puisque le c.o.i. est un véritable actant dont le rôle sémantique, complémentaire de celui du sujet, est appelé par le sens du verbe. De même que le verbe obéir implique un second actant auquel le premier conforme sa conduite, le procès dénoté par le verbe de mouvement parvenir suppose un point d'aboutissement (Il est parvenu au / jusqu 'au sommet);

rappor t syntaxique, puisque le verbe contrôle la construction du complément, dont il détermine dans la plupart des cas la préposition introductrice (obéir et parvenir se construisent obligatoirement avec à, profiter et se méfier avec de). Les compléments locatifs se signalent par la variabilité de la préposition (aller à/dans/vers/ sous/sur/derrière, etc.) qui reste toutefois

confinée à l'intérieur d'un paradigme restreint commandé par le sens du verbe (aller pour / selon).

La pronominalisation des compléments indirects s'effectue selon trois modèles :

les compléments introduits par à se pronominalisent par les formes conjointes lui / y ou disjointes lui / elle(s) / eux selon la nature du verbe:

une série de verbes comprenant succéder, convenir, aller (au sens du précédent: Cette robe lui va bien), etc. pronominalisent leur complément par lui / leur, que ce dernier : soit animé ou non: Il lui succède (= Le fils succède au père / Le jour succède à la nuit);

une série de verbes comme participer, remédier, assister, etc., pronominalisent leur complément, nécessairement non-animé, par y: Il y participe / consent / souscrit / aspire / etc.;

les autres verbes, qui se construisent avec un complément non-animé ou animé, pronominalisent le premier type par y et le second, soit par les formes conjointes lui / leur, soit par les formes disjointes à lui / elle(s) / eux précédées de la préposition:

(1) Il y / lui répond - Il y / lui à survécu.

(2) Il y pense / Il pense à eux - Il s'y accroche / Il s'accroche à elle – Il y va / Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi.

Les compléments en de se pronominalisent en principe par en s'ils sont non animés, par les formes disjointes de lui / d'elle(s) d'eux s'ils sont animés : Il en sort / Il s'en repente — Il en profite [= de l'occasion] / Il profile d'eux [= de ses amis]. La tendance est à l'extension de en aux compléments animés: Tout le monde connaît la femme d'Hector. Il en parle tout le temps. En est obligatoire pour renvoyer aux compléments animés non définis : Il s'occupe des enfants handicapés / Il s'occupe d'eux, mais Il s'occupe d'enfants handicapés / Il s'en occupe.

Dans les constructions disloquées, les formes conjointes y et en se substituent aux formes disjointes pour éviter la répétition des prépositions à et

de:Jean, je pense à lui, mais A Jean, je pense a lui —> A Jean, j'y pense — Je pense à lui, à Jean —> J'y pense, à Jean. De même : Jeanne, je me méfie d'elle, mais De Jeanne, je me téfie d'elle —> De Jeanne, je m'en téfie — *Je me méfie d'elle, de Jeanne —> Je m'en réfie, de Jeanne.[5.224-225]

Les compléments introduits par une préposition autre que à ou de se pronominalisent par une forme disjointe s'ils sont animés: Je compte sur lui — Il a voté contre moi — Il a dansé avec elle toute la nuit. La pronominalisation des compléments non-animateurs est plus délicate à analyser:

Les grammaires traditionnelles considèrent qu'elle s'effectue sous la forme d'un élément adverbial homonyme ou variante de la préposition: J'ai voté contre ta proposition —> J'ai voté contre - Elle se serre contre le mur —> Elle se serre contre — C'est étudié pour une utilisation donnée —> C'est étudié pour - (ça ne rentre pas dans la boîte —> (ça ne rentre pas dedans. — Ecris l'adresse sur le paquet —> Ecris l'adresse dessus.

Ces constructions s'analysent plus avantageusement comme des effacements du groupe nominal représenté, où la préposition subsiste telle quelle ou sous une forme modifiée en de- (dedans, dessus, dessous, dehors): Il a voté (pour le projet) GP —> Il a voté (pour Pro) GP —> Il a voté (pour) GP. Cette analyse permet d'expliquer certaines formes de pronominalisation du langage familier qui représentent un antécédent animé par la forme conjointe lui / leur dissociée de la préposition elle-même postposée au verbe (On lui a craché dessus - Quelqu'un lui est rentre dedans — Il lui tourne autour — Arrête de lui courir après / derrière) selon le modèle: Jean tourne autour de lui —> Jean lui tourne autour.

Il arrive souvent que le même rôle sémantique soit exprimé par les constructions respectivement directe et indirecte des compléments de deux verbes de sens proche: combattre / lutter contre - haranguer, apostrophier, invectiver / s'adresser à; regagner / retourner dans (son appartement); quitter / partir de (Paris); utiliser, employer / se servir d' (un instrument); viser / aspirer à (la députation).

Remarque. — Il semble toutefois que lorsque les deux constructions sont en concurrence pour un même verbe, le complément construit directement apparaît davantage affecté dans sa globalité par le procès verbal. On opposera ainsi la lecture

« holistique » et immédiate de la relation du verbe au complément direct à la lecture partitive et médiate de sa relation au complément indirect dans les couples de constructions: habiter (= occuper) un appartement / habiter dans un appartement - barbouiller un mur / barbouiller sur un mur - tirer (= abattre) un canard / tirer sur un canard / tirer dans la foule - Pierre a rapproché la chaise et le buffet / la chaise du buffet / Il fournissait ses clients en drogue / Il fournissait de la drogue à ses clients.

Histoire. — Plusieurs verbes ont connu des variations de construction sans changement de sens au cours de l'histoire de la langue française. En français classique, on écrivait obéir son mari (Malherbe), échapper les mains de Dieu (Bossuet), ressembler un torrent (Malherbe), etc. (ce qui explique les passifs Vous êtes obéi / Vous êtes pardonné). Inversement, des verbes comme contredire, prévoir, ignorer, etc. étaient construits avec un complément nominal indirect (J'ai contredit aux maximes que vous avez apportées, Pascal).

Les verbes à deux compléments

Un grand nombre de verbes se construisent avec un objet direct et un objet indirect appelé objet second selon le modèle V – N1- Prép – N2:

N1 à N2 : donner / offrir / confier / prêter / octroyer / envoyer / laisser / permettre / montrer / dire / indiquer / mettre / rendre / pardonner / demander / arracher / ôter / reprocher / assimiler / identifier, etc.;

N1 de N2 : recevoir / priver / remplir / gratifier / dépouiller / arracher / ôter / libérer / dégager / détourner, etc.;

N1 avec N2 : conjuguer / familiariser / marier / confondre, etc.;

N1- Prép – N2: loger une balle dans la cible — remplacer A par B – échanger / troquer A contre B - jeter, placer, poser A à dans / sur / contre, etc.

B. - Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce (le sens de la préposition réclame une conjonction de deux compléments indirects), etc.

La plupart de ces verbes dénotent une opération concrète ou figurée de transfert entre deux de leurs actants. Il arrive que des verbes de sens voisin ne se distinguent que par l'ordre des deux types de compléments: apprendre quelque chose à quelqu'un / informer quelqu'un de quelque chose — donner / fournir quelque chose à quelqu'un / pourvoir, doter quelqu'un de quelque chose — ôter, enlever quelque chose à quelqu'un / priver, amputer quelqu'un de quelque chose. L'ordre normal dans la phrase canonique est [c.o.d. + c.o.i.], mais l'objet indirect précède l'objet direct lorsque ce dernier constitue un groupe nettement plus volumineux (1) ou que sa postposition permet d'éviter une ambiguïté (2):

[...] parfois elle tirait de sa ceinture un minuscule miroir à glissant couvercle d'argent qui pendait à sa chaîne de montre avec divers objets (Gide)

Il a détourné de ses amis la jeune fille / Il a détourné la jeune fille de ses amis (où la jeune fille peut être interprété comme c.o.i. du verbe détourner ou comme complément du nom amis).

Histoire. — Plusieurs verbes à double complémentation ont changé de construction : persuader est passé du schéma persuader quelque chose à quelqu'un en français classique à persuader quelqu'un de quelque chose.

La tradition grammaticale appelle complément d'attribution l'objet second introduit par à, bien que ce rapport ne caractérise pas tous les objets seconds.[5.224-225]

La valeur lexicale des prépositions se manifeste clairement dans des contextes lexicaux identiques : se trouver sur la table / sous la table, partir avant les cours / après les cours, etc. C'est grâce à leur valeur lexicale que les prépositions confèrent aux termes qu'elles rattachent un rapport sémantique déterminé : temporel, local, causal, etc. La valeur lexicale des prépositions rend possible l'emploi absolu de certaines d'entre elles.

Il y a donc ; en définitive, une infinité, de choses dont les garagistes assurent que l'on peut rouler sans et dont je demande pourquoi l'on roule avec. (Daninos) (on estime parfois, que dans de pareils cas les prépositions sont employées en qualité d'adverbes).

Cependant la valeur lexicale des prépositions se distingue de celle des mots significatifs (substantif, adjetif, verbe) : elle est beaucoup plus abstraite et plus généralisée. La valeur lexicale des mots significatifs peut être définie comme la valeur nominative, et celle des prépositions, comme la valeur relative (ou relationnelle). Quant à la valeur grammaticale des prépositions elle est définie généralement comme l'indication du rapport subordonatif entre deux termes. La valeur grammaticale est évidemment la même pour toutes les prépositions, contrairement à leur valeur lexicale qui oppose les uns aux autres les groupes sémantiques des prépositions.

La fonction des prépositions consiste à conséquence à réaliser le lien syntaxique de subordination entre deux termes et à exprimer en même temps leurs relations sémantiques. [7.110-111]

Il ne faut pas perdre de vue que les prépositions françaises sont très hétérogènes en ce qui concerne le degré d'abstraction de leur sens lexical. Par exemple, les prépositions telles que à côté de, sous, au-dessus de sont beaucoup plus concrètes que les prépositions avec, pour et surtout à, de, en.

En partant de cette différence certains auteurs ont introduit la notion des prépositions « vides » ou « écrasée ». Ce type de prépositions serait dépourvu

de toute signification et ne représente qu'une espèce d'outil grammatical (De Boer, 1926). Mais la notion de « prépositions vides » est critiquée par plusieurs linguistes contemporains. Ainsi B. Pottier condamne sans appel la notion même de « préposition vide » et la qualifie de « monstre linguistique ». D'après B. Pottier, même les prépositions à et de ont leur sens propre qui se manifeste dans les oppositions telles que venir à / venir de.

On est contraint de reconnaître que les prépositions soi-disant vides sont susceptibles d'exprimer non seulement un lien syntaxique, mais de différencier sémantiquement certaines construction : il parle à Marie / il parle de Marie, elle vient à l'école / elle vient de l'école. Cependant, contrairement à des prépositions lexicalement fortes, qui expriment toujours une valeur lexicale déterminée (se trouver devant / derrière la table, arriver avant / après la fête), les préposition à et de, en vertu de leur sens extrêmement abstrait, se prêtent à d'autres emplois. Elles peuvent notamment introduire un infinitif, le rattachant à un verbe personnel : oublier de prévenir, éviter de parler, réussir à entrer (quelque part), etc. Dans de pareils cas, les prépositions à et de jouent un rôle purement grammatical, n'apportant aucune valeur sémantique à la construction verbe personnel + infinitif. La preuve en est la possibilité de leur interchangeabilité éventuelle : il commence à / de comprendre. [7.112]

Les prépositions simples comprennent un grand nombre de formes directement héritées du fonds latin (à, de, pour, sans, vers, outre, etc.) ou issues par conversion d'autres catégories: adverbes (devant, derrière), adjetifs (J'ai lu tous ses romans, sauf le dernier - Il a de l'argent plein les poches), noms (côté cour, question sentiments) et surtout participes passés (vu, excepté, hormis, passé (huit heures)) et présents (suivant, durant, moyennant, étant donné). Dans ce dernier cas, la construction prépositionnelle recouvre une ancienne proposition participiale : d'ailleurs l'élément participial devenu préposition reste parfois postposé à ce qui était originellement son sujet (Chacun est confronté sa vie durant à l'amère constatation de son imperfection).

Les locutions prépositionnelles sont souvent issues du figement d'anciens groupes prépositionnels (p. ex. (à) faute de grives, on mange des merles) dont le nom était lui-même développé par un autre groupe prépositionnel (à force de, par rapport à, à cote de, au lieu de, à l'occasion de, pour cause de, aux alentours de, etc.; comparer à l'aide de cet instrument, où le nom de la locution n'admet plus d'expansion, et avec l'aide si efficace de Paul). Ce type de lexicalisation est un mécanisme productif qui enrichit la classe des prépositions de nouvelles formes composées qui passent progressivement dans l'usage: suite à, en ce qui concerne, en raison de, etc. d'adverbes a complément prépositionnel (conformément à [= selon] / loin de, etc.); de propositions participiales (abstraction faite de, compte tenu de).

Remarques. — 1. Les formes simples fors et lez (lès, les) sont sorties de l'usage. La première a été remplacée par sauf, excepté (Tour est perdu fors l'honneur, mot prêté à François 1er), la seconde par à côté de, près de (mais a été conservée dans des noms de localité : Plessis Lez Tours, Colombey-les - Deux-Eglises). Hors ne s'emploie plus que dans les locutions adjectivales et nominales hors-délais, hors-normes, hors-concours, hors-la-loi, etc.

2. Nombreuses sont les prépositions qui, élargies par que, forment des conjonctions de subordination : pour que, sans que, avant que, outre que, etc. Conférence oblige, faute de et sauf à (au sens de quitte à) ne se construisent qu'avec un infinitif: Faute de s'être renseigné, il est arrivé en retard - Il ne paiera pas ses impôts, sauf à soudoyer son inspecteur ou a faire saisir son yacht.[5.370-371]

Les valeurs grammaticales des prépositions à et de sont incontestablement les plus larges. Les rapports rendus par elles sont nombreux, divers, et se situent sur une échelle qui commence par des significations très concrètes (locales et temporelles) pour aboutir à des

relations non seulement de nature logique, mais même purement linguistiques, ce qui représente le degré le plus haut de l'abstraction.

La multiplicité des nuances rendues par les prépositions est frappante. Ces nuances reflètent toutes les variations des rapports existant entre les faits du monde réel. Elles représentent une gamme qui s'étend des valeurs les plus concrètes possibles jusqu'aux Valeurs purement logiques, c'est-à-dire abstraites et qui sortent même du domaine de la logique pour devenir des signes linguistiques. Mais, indépendamment du degré d'abstraction qu'elles ont atteint, presque toutes les prépositions disposent d'une large gamme de valeurs intrinsèques.

La transition des significations concrètes d'une préposition aux significations abstraites de celle-ci s'effectue graduellement et la plupart des prépositions gardent leur double emploi: elles sont employées au sens concret aussi bien qu'au sens abstrait.

Les étapes essentielles de ce développement de la valeur prépositionnelle, représentées généralement sous forme d'un schéma, sont:

le sens local: J'ai trouve un beau passage dans ce livre.

le sens temporel: Dans deux minutes tout sera prêt.

le sens abstrait: Il fait cela dans l'intention d'être utile.

Entre ces étapes principales il y a encore plusieurs degrés intermédiaires.

Il faut pourtant prendre en considération que certaines prépositions ont été héritées par la langue franchise du latin où elles possédaient déjà diverses valeurs. D'autres ne les ont développées que dans le français. Enfin, ce n'est qu'un petit nombre de prépositions qui ont passé par tous les stades pour devenir finalement de simples signes linguistiques. Ce dernier état n'est caractéristique que des prépositions à et de.

Les voies du développement d'un fait linguistique ne sont jamais tout à fait droites, ni très faciles à suivre. F. Brunot, critiquant les classements traditionnels des valeurs prépositionnelles qu'il qualifie d'artificiels, dit à

propos de la préposition à dans le Dictionnaire de M. M. Darmesteter, Hatzfeld, Thomas, qu'une construction logique trop belle ne correspond presque jamais à la réalité historique.

CONCLUSION

Nous avons étudié les caractéristiques fonctionnelles et sémantiques des prépositions françaises en deux chapitres.

Dans le premier chapitre qui porte le titre « Les prépositions françaises comme la catégorie grammaticale », nous avons parlé de la nature linguistique des prépositions et de leur classification :

Les prépositions ne s'emploient qu'à l'intérieur de la proposition simple où elles servent à marquer la dépendance grammaticale d'un terme à un autre terme. En même temps les prépositions sont porteurs d'un sens lexical : elles expriment le temps (durant, pendant, après), la cause (en raison de, à cause de), la privation (sans), la valeur locale (derrière, sous, au dessus de), etc.

Du point de vue formel les prépositions peuvent être simples ou composées. Dans les grammaires françaises les prépositions composées sont appelées généralement « locutions prépositives ». Le groupe des prépositions simples est limité. Par contre, le groupe des prépositions composées est très nombreux et s'enrichit constamment de nouvelles formations. Les prépositions composées sont à leur tour très variées quant à leur structure. La plupart d'entre elles comportent les prépositions simples à, en et de et le substantif avec ou sans article : à force de, faute de, à la suite de, en face de, en regard de, par rapport à, en raison de, en vertu de, au lieu de, grâce à, etc. En français d'aujourd'hui certains substantifs sans article passent dans la catégorie des prépositions ; c'est le cas notamment des substantif côté et question dont on a fait, selon plusieurs grammairiens français, de véritables prépositions : côté famille, côté cour, question langage, question argent, etc.

Dans le deuxième chapitre nous avons étudié les particularités sémantiques et lexiques des prépositions. Nous avons aussi analysé deux extraits appartenants aux styles d'écritures, telles œuvre littéraire et œuvre sociale économique.

La valeur lexicale des prépositions se manifeste clairement dans des contextes lexicaux identiques : se trouver sur la table/sous la table, partir avant les cours/après les cours, etc. C'est grâce à leur valeur lexicale que les prépositions confèrent aux termes qu'elles rattachent un rapport sémantique déterminé : temporel, local, causal, etc. La valeur lexicale des prépositions rend possible l'emploi absolu de certaines d'entre elles.

La valeur lexicale des prépositions se distingue de celle des mots significatifs (substantifs, adjetifs, verbes) : elle est beaucoup plus abstraites et plus généralisées. La valeur lexicale des mots significatifs peut être définie comme la valeur nominative, et celle des prépositions, comme la valeur relative. Quant à la valeur grammaticale des prépositions elle est définie généralement comme l'indication du rapport subordonatif entre deux termes. La valeur grammaticale est évidemment la même pour toutes les prépositions, contrairement à leur valeur lexicale qui oppose les uns aux autres les groupes sémantiques des prépositions.

La fonction des prépositions consiste en conséquence à réaliser le lien syntaxique de subordination entre deux termes et à exprimer en même temps leurs relations sémantiques.

Il ne faut pas perdre de vue que les prépositions françaises sont très hétérogènes en ce qui concerne le degré d'abstraction de leur sens lexical. Par exemple, les prépositions telles que à côté de, sous, au-dessus de sont beaucoup plus concrètes que les prépositions avec, pour et surtout à, de, en.

D'après notre recherche la classe des prépositions en français est très composite à tous points de vue : valeur lexicale, fréquence d'emploi, distribution, nature morphologique. Les prépositions locales et temporelles (à côté de, au milieu de, pendant) sont plus concrètes que les prépositions marquant diverses relations logiques (malgré, selon, en regard de). Du point de vue de leur distribution certaines prépositions peuvent s'employer devant le substantif aussi bien que devant un verbe (pour, mon ami et pour arriver, sans argent et sans comprendre) ; d'autres –la plupart– ne s'emploient que

devant le substantif : grâce à, auprès de, en face de, pendant, durant, (la seule préposition qui puisse être postposée au substantif : sa vie durant), parmi, envers, derrière, etc. Les prépositions ayant une valeur hautement abstraite et généralisée, telles que à et de, se caractérisent aussi par une distribution très large : elle se combinent avec les substantifs, les adjectifs, les verbes, les adverbes. Leur fréquence d'emploi est par conséquent la plus grande.

Bibliographie

1. I.A. Karimov, « Jahon moliyaviy – iqtisodiy inqirozi, O’zbekiston sharoitida uni bartaraf etishning yo’llari va choralarini » Toshkent, 2009.
2. I.A. Karimov, « La crise financière et économique mondiale, les voies et les mesures de sa prévention dans le contexte de l’Ouzbékistan » Tachkent, 2009. (Traducteur Aloev B.)
3. Gi de Mopassan « Novellalar » G’ofur G’ulom nomidagi adabiyot va san’at nashriyoti, Toshkent, 1987. (Zumrad Orifjonova tarjimasi)
4. Guy de Maupassant « La main gauche » 1889 éditions du groupe « Ebooks libres et gratuits » .
5. Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul « Grammaire méthodique du français » - Presse universitaires de France, 1994 Linguistique nouvelle.
6. Реферевского Е.А, Васильева А.К « Essai de grammaire française », « Просвещение », 1982.
7. Н.М.Васильева, Л.П.Пицкова Le français « Теоретическая грамматика ускоренный курс » « Высшая школа » Москва, 1991.
8. Bayram Balgi, Khoudaïkoul Ibraguimov, Oulougbek S. Mansourov, Johann Uhres « Dictionnaire ouzbek – français » Langues&Mondes – Asiathèque, 11, cité Véron, 75018 Paris, info@asiatheque.com
9. Hudoyqul Ibragimov, Ahmadali Mamadaliyev, Ulug’bek Mansurov, Abdubannop Nishonov, Ergash Soatjonov, Nishon Umbarov « Fransuzcha – O’zbekcha lug’at » Toshkent, 2006.
10. Л. Е Маллина, У. Турниёзов, Л.Л Андрейчкого « Grammaire français » « Ўқитувчи » Тошкент ,1979.
11. Y. Delatour, D. Jennepin, M. Léon – Dufour « Grammaire du français » Hachette Paris, 1991.
12. Duboi J. etc « Dictionnaire de linguistique » Paris, 1973.
13. В.Г.Гак « Теоретическая грамматика французского языка » - Москва, «Высшая школа » 1979.

14. Л.И. Илия « Грамматика французского языка » - « Высшая школа » Москва, 1964.
15. З.Н.Левит « Лексикология французского языка » - « Высшая школа » Москва, 1979.
16. Тер–Авакан А.Г« Предлоги французского языка » - « Высшая школа » Москва, 1977.
17. Маслов Ю.С « Введение в языкознания » Москва, 1975.
18. В.В. Решетова « Русско – узбекский словарь » « Укитувчи » Ташкент, 1972.
19. У.Турсунов, А. Мухторов, Ш.Рахматуллаев «Хозирги ўзбек адабий тили » « Ўзбекистон » Тошкент, 1992.
20. Giraud P. « La grammaire » Paris, 1964.
21. Chronologie universelle « Le petit Larousse illustré » 21, rue Montparnasse 75283. Paris codex 06 www.editions.larousse.fr
22. Martin R. Martin E « Guide bibliographique de linguistique française » Paris, 1973.
23. Buyssence E. « Les catégories grammaticales » Bruxelles, 1975.
24. Court G. « La grammaire nouvelle à l'école » Paris, 1975.
25. Damourette J, Pichon Ed. « Essai de grammaire de la langue française » Paris, 1968.